

Paris, le 12 septembre 2008.

Chers collègues,

Avant toute chose, nous tenons à vous remercier pour votre contribution à la réussite de la session d'examens de l'année 2008. Vous êtes souvent sollicités, que ce soit pour la conception de sujets, pour la correction de copies ou pour des interrogations orales. Les services qui font appel à vous font le maximum, généralement avec notre concours, pour que la charge de travail soit à peu près équitablement répartie, mais ce n'est ni toujours ni partout possible. C'est pourquoi nous vous demandons de nous aider à poursuivre les efforts faits pour améliorer cette partie de notre travail d'arabisants.

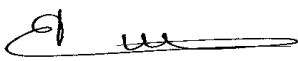
L'actualité de cette rentrée est dominée par la tenue prochaine des Assises de l'enseignement de la langue et de la culture arabes, prévue le 9 octobre prochain. Ces Assises seront l'occasion de faire le point sur la situation de notre discipline, ses évolutions récentes et à venir, tant dans le secondaire que dans le supérieur.

Les deux concours de recrutement, le CAPES et l'agrégation, ont été organisés en 2008 comme en 2007 et ce sera encore le cas pour la session 2009. En revanche, il n'y aura pas de concours interne.

Nous faisons tout notre possible pour vous rencontrer lors de réunions, animations pédagogiques, stages de formation et pour être présents partout où l'arabe est enseigné. Vous trouverez ci-joint un document qui précise nos attentes lors des visites et inspections.

Pour tous les échanges entre nous, nous vous demandons de privilégier le courrier électronique. Nous vous rappelons ci-dessous nos coordonnées.

Avec nos cordiales salutations,



Rachida Dumas

Académie d'Aix-Marseille  
Place Lucien Paye  
13621 Aix en Provence Cedex  
04 42 91 70 40  
[ce.ara.dumas@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.ara.dumas@ac-aix-marseille.fr)

**Aix-Marseille**, Clermont-F., Corse,  
Grenoble, Limoges, Mayotte,  
Montpellier, Nice, La Réunion,  
Paris (SI), Toulouse



Michel Neyreneuf

Académie de Paris  
94 avenue Gambetta  
75984 Paris Cedex 20  
06 70 17 19 18  
[mneyreneuf@hotmail.com](mailto:mneyreneuf@hotmail.com)

Amiens, Caen, Créteil, Lille,  
Nantes, Orléans-Tours,  
**Paris**, Rennes, Rouen



Brigitte Tahhan

Académie de Versailles  
3 boulevard de Lesseps  
78017 Versailles  
01 30 83 40 42  
[btahhan@ac-versailles.fr](mailto:btahhan@ac-versailles.fr)

Besançon, Bordeaux, Dijon,  
Lyon, Nancy-Metz, Poitiers,  
Reims, Strasbourg, **Versailles**

## PROTOCOLE COMMUN POUR LES VISITES ET INSPECTIONS

Ce document vise à préciser les attentes de l'inspection d'arabe lors des visites de classes et inspections.

### LES DOCUMENTS A PRESENTER

Les documents à présenter obligatoirement par les professeurs sont les suivants :

- une fiche d'inspection
- le cahier de bord du professeur (effectifs, emploi du temps...)
- le cahier de textes de la classe dans laquelle a lieu l'inspection
- la programmation annuelle
- la dernière et la prochaine évaluation (écrite ou orale)
- la fiche de préparation de la séance (avec indication précise de son inscription dans la progression)
- cahiers ou classeurs d'élèves
- un exemplaire des documents supports du cours (manuel, photocopies)

### LES ELEMENTS D'EVALUATION DU TRAVAIL DU PROFESSEUR

Ils sont regroupés en quatre catégories :

- la maîtrise de la discipline
- la compétence en didactique des langues vivantes
- la pédagogie
- l'investissement personnel

#### • **La maîtrise de la discipline**

Essentielle, elle doit être entretenue et/ou mise à jour. Elle comprend :

- la qualité de la langue (correction, richesse, fluidité dans les domaines phonologique, grammatical, lexical et stylistique)
- la maîtrise des aspects culturels et civilisationnels (en adéquation avec les programmes)

#### • **La compétence didactique**

C'est en principe l'un des points forts de la formation initiale des enseignants de langue, et c'est dans ce domaine qu'il existe le plus de stages de formation continue. D'une façon générale, le mot-clé ici est : capacité à donner du **sens** aux apprentissages. On distingue quatre points essentiels :

- les objectifs : objectifs clairs et expliqués (ou explicités)
- la progression : la place de la séance observée dans la progression (séquence, progression annuelle)
- les stratégies d'apprentissage
- le choix des supports et des situations d'apprentissage : leur adéquation avec les objectifs

#### • **La pédagogie**

C'est un aspect fondamental, qui mérite autant de réflexion que le précédent et ne doit pas être limité aux « us et coutumes » de l'établissement ou de l'équipe disciplinaire. Les principaux aspects observés sont :

- la gestion : du temps, de la parole, du groupe
- la gestion de la classe, notamment la gestion de l'hétérogénéité
- la pertinence des choix
- la mise en activité des élèves
- la synthèse et la trace écrite
- l'évaluation des élèves : sa place et les pratiques d'évaluation

#### • **L'investissement personnel**

Loin d'être facultatif, l'investissement personnel du professeur est un élément-clef du professionnalisme. Il peut être mesuré et évalué à travers des critères très objectifs :

- la contribution au fonctionnement et au développement de la discipline (participation à la formation ; travail pour les examens ; implication dans des travaux d'équipe hors établissement ; information aux familles, ateliers...)
- l'implication dans l'établissement (participation à des projets pluridisciplinaires, à des échanges, à la vie de l'établissement en général...)